

«La libre circulation coûte plus à la Suisse qu'elle ne rapporte»

POLITIQUE. Selon l'économiste Reiner Eichenberger, l'initiative de l'UDC a le mérite de poser la question de la soutenabilité d'une croissance démographique rapide. Entretien.

A l'approche du scrutin sur le projet visant à plafonner temporairement la population résidente à 10 millions d'habitants, l'immigration fait plus que jamais débat. Professeur d'économie à l'Université de Fribourg, Reiner Eichenberger soutient le texte

porté par l'UDC, rappelant que la croissance démographique en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation a été près de cinq fois supérieure à la moyenne européenne, mettant sous pression infrastructures et marché du travail.

Selon lui, l'immigration ne résout pas la pénurie de main-d'œuvre, mais la déplace, empêchant les ajustements salariaux et de productivité. L'économiste critique aussi une croissance du PIB peu bénéfique par habitant et biaisée par les frontaliers.

En guise de solution, il propose d'internaliser les coûts avec «une forme de taxe de séjour», rappelant pour imager son propos qu'un «bon hôtel accueille très bien ses clients, mais ne fonctionne pas gratuitement».

PAGES 2 ET 3

SOUPAPES À VIDE

La guerre au Moyen-Orient force VAT à raboter ses perspectives de recettes

PAGE 4

SERVICES FINANCIERS

Après un résultat annuel en demi-teinte, Valartis lorgne le transport maritime

PAGE 6

CONJONCTURE

L'économie romande toujours plus freinée par la force du franc, signale le CREA

PAGE 7

OPINIONS

Le pétrole lubrifie toujours les rouages de l'économie globale, par Corine Fiechter

PAGE 10

OPINIONS

La primauté des CCT garantit la substance du partenariat social, selon Florian Némethi

PAGE 10

POLITIQUE MONÉTAIRE

La BNS a vendu des devises fin 2025 pour la première fois depuis deux ans

PAGE 13

OBLIGATAIRE

Le marché de la dette en dollars affiche une fébrilité persistante, mais légitime

PAGE 13

ANNIVERSAIRE

En 50 ans d'existence, Apple a redéfini notre rapport à la technologie

PAGE 16

TABLEAU DE BORD DE LA FINANCE DURABLE

RAIFFEISEN-PAXETBONUM-AKTIE (R) T



ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS ETF USD (ACC)

Deux ETF actions Monde comparés par Conser - ESG Verifier. Et les indispensables de la finance durable, dont le revirement éolien de Total aux Etats-Unis. **PAGE 13**

L'ex-CEO de Temenos de retour dans la fintech



Investissement. Plus de deux ans après son départ retentissant de l'éditeur de logiciels bancaires genevois, **Max Chuard** intègre le comité d'investissement d'Aper-ture Capital, une société fondée par d'anciens cadres de Temenos, dont l'objectif est de renforcer le capital-risque européen dans le domaine de la fintech. **PAGE 6**

Romande Energie n'anticipe pas un bond des prix de l'électricité comme en 2022



Keystone

Energie. Le nouveau CEO du groupe morgien, François Fellay, a rappelé que l'approvisionnement s'effectue «trois ou quatre ans à l'avance». **PAGE 4**

ÉDITORIAL JONAS FOLLONIER

Une occasion de montrer l'exemple

L'inefficacité n'est pas une fatalité. Il peut sembler difficile de s'en convaincre face à la lenteur des procédures opposant des entreprises à la Commission de la concurrence (Comco). Certaines durent jusqu'à dix ans, battant ainsi des records de longueur dans le monde juridique, comme le soulignait l'an dernier à Berne la juge fédérale Florence Aubry Girardin à l'occasion des 30 ans de la Loi sur les cartels.

Et ce n'est pas avec la révision de ce texte, adoptée en décembre par le Parlement, que le phénomène devrait s'arranger. En effet, pour pouvoir démontrer le caractère illicite d'un accord sur les prix, les

quantités ou encore les territoires, le gendarme de la concurrence doit désormais examiner la portée économique de telles ententes. Devant les médias, Laura Melusine Baudenbacher, présidente de la Comco, a averti mardi que ces nouvelles exigences ne rendront pas les prises de décisions «moins complexes» ni «moins longues». Cependant, le régulateur pourrait au moins s'assurer que celles-ci ne soient pas encore plus longues. Cela, grâce aux gains d'efficacité permis par l'intelligence artificielle (IA), que la Comco affirme déjà utiliser et à laquelle elle a justement consacré sa conférence annuelle.

C'est l'occasion pour l'autorité, qui a d'ores et déjà prouvé qu'elle était capable de limiter la durée de ses propres enquêtes à deux ans, de montrer l'exemple au pouvoir judiciaire. En effet, le principal goulot d'étranglement reste le Tribunal administratif fédéral, où traîne notamment le recours du groupe éditorial français Madrigall contre la décision en faveur du libraire Payot rendue par la commission en novembre 2024.

Il est indispensable que toutes les instances publiques exploitent au maximum les possibilités d'optimisation offertes par les nouvelles technologies. **PAGE 3**

J. Safra Sarasin optimiste après avoir vu ses afflux nets tripler l'an dernier

PAGE 5

Dans la santé, mieux vaut être présent à Zurich qu'à Wall Street

PAGE 6



POINT FORT

Une «taxe de séjour» pourrait internaliser les charges occasionnées par l'immigration

LIBRE CIRCULATION. L'économiste libéral Reiner Eichenberger soutient l'initiative de l'UDC en votation le 14 juin et propose d'internaliser les coûts liés à l'immigration.

Jonas Follonier

A l'approche du scrutin sur l'initiative de l'UDC visant à contenir la population résidente à moins de 10 millions d'habitants d'ici à 2050, l'immigration revient au centre du débat politique. Professeur d'économie à l'Université de Fribourg, Reiner Eichenberger soutient ce texte. Le directeur de recherche au Center for Research in Economics, Management and the Arts (Crema) conteste les bénéfices de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE) et en dénonce les effets sur les coûts, les infrastructures et le fonctionnement du marché du travail. Entretien.

«Quand la vague de seniors sera passée, ce sont les enfants peu nombreux qui arriveront à la retraite, et le système fonctionnera.»

Reiner Eichenberger
Professeur d'économie



■ **L'initiative de l'UDC en votation le 14 juin vise à éviter une Suisse à 10 millions d'habitants à l'horizon 2050. Y a-t-il une logique économique à fixer un plafond démographique?**

Oui. Ce texte vise à corriger ce qui est à mes yeux une mauvaise politique: la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, qui représente le plus grand facteur d'immigration du pays et lui coûte plus qu'elle ne lui rapporte. L'initiative ne fixe pas un plafond définitif. Elle introduit une contrainte jusqu'en 2050 pour forcer le Conseil fédéral à reconnaître le problème et négocier sérieusement avec l'UE. Depuis des années, l'exécutif soutient que la libre circulation ne pose pas de problème majeur. Cette position l'a mis dans une impasse: si la Confédération affirme que tout va bien, elle se prive elle-même de tout levier de discussion avec les Vingt-Sept.

■ **Faut-il comprendre que, d'après vous, le problème n'est pas le niveau de population, mais la rapidité de sa croissance?**



Suisse-UE. Reiner Eichenberger soutient l'initiative de l'UDC – ici une action du groupe parlementaire à Berne. Pour le professeur, «avec des frontières ouvertes, les Suisses se déplacent plutôt vers des professions protégées de la concurrence internationale et manquent donc à d'autres secteurs.»

Exactement. La Suisse pourrait vivre avec 12 ou 14 millions d'habitants, voire davantage, mais à condition d'adapter ses routes, ses écoles, son approvisionnement en eau, en électricité... Une forte augmentation de la population impose d'étendre très vite des infrastructures qui ne peuvent croître à la même vitesse. S'élevant à environ 1% par an en moyenne de 2002, année de l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, à 2022, la hausse démographique de la Suisse est très élevée en comparaison internationale (ndlr: elle a été de 0,22% en moyenne dans l'UE sur la même période).

■ **Mais les personnes de l'UE arrivant en Suisse en vertu de la libre circulation des personnes viennent avant tout occuper des postes vacants, non?**

C'est une vision trop simpliste. Le nouvel arrivant occupe un emploi, mais génère aussi de nouveaux besoins ailleurs dans l'économie. Il ne fait pas disparaître la rareté, il la déplace. Le discours sur la pénurie de main-d'œuvre revient depuis des décennies. Lorsqu'un facteur devient rare, son prix augmente: si une entreprise ne trouve pas de personnel, elle doit payer davantage, améliorer ses

conditions ou gagner en productivité. Toujours importer de la main-d'œuvre pour éviter cette adaptation, c'est empêcher le marché de jouer son rôle. Dans certains secteurs, cela maintient artificiellement en vie des modèles économiques peu productifs.

■ **Les restaurants ou les hôpitaux ont-ils vraiment beaucoup de marge?**

Il faut regarder l'ensemble du système. Davantage d'habitants signifie davantage de clients et donc d'emplois. Et il y a un second effet: avec des frontières ouvertes, les Suisses se déplacent plutôt vers des professions protégées de la concurrence internationale – droit, administration, police, certaines fonctions publiques – et manquent donc à d'autres secteurs. Il est naturel, en tant qu'agent économique, de se tourner vers les domaines où l'on a un avantage comparatif. L'économie se réoriente alors de façon inefficace.

■ **Comment expliquez-vous que le gouvernement et le Parlement défendent ce modèle?**

Le citoyen moyen vit du PIB par habitant, mais certaines élites vivent du PIB total. Plus la population croît, plus les administrations, les orga-

nisations internationales, les grandes entreprises, les fédérations et leurs dirigeants gagnent en taille, en budget, en influence. Or, les élites, y compris politiques, se parlent entre elles. La croissance démographique est avantageuse pour elles, mais nuisible pour le citoyen ordinaire.

Pour ne citer que quelques chiffres, le PIB par habitant a augmenté en moyenne de 0,64% par an en Suisse entre 2007 et 2023, soit un peu moins qu'en Allemagne (0,67%), pourtant en difficulté. De plus, les chiffres suisses sont gonflés par l'effet «dopant» des frontaliers. Si l'on exclut la contribution de ces derniers, la croissance du PIB par résident – l'indicateur le plus pertinent pour la prospérité du citoyen lambda – n'a atteint que 0,39% par an. Ainsi, la Suisse se place même derrière une zone euro en crise (0,57%). Et il faudrait ajouter à ces indicateurs, qui ne mesurent que le bénéfice, les coûts induits par la libre circulation. Malheureusement, nous ne disposons que de peu de données de ce genre.

■ **Pourquoi?**

Parce que le Conseil fédéral et son administration veulent défendre à tout prix ce système. Sur les plus de 1000 pages du message de l'exécutif destiné

au Parlement pour le nouveau paquet d'accords entre Berne et Bruxelles, aucune ne comprend le moindre chiffre sur les coûts induits par la libre circulation des personnes. En outre, aucun pays n'enregistre une immigration aussi forte qu'en Suisse, il n'existe pas d'éléments de comparaison dans la littérature internationale. En revanche, il en existe une au niveau des cantons: un déménagement du Jura à Zoug génère des bénéfices fiscaux qui sont compensés par le coût des loyers par exemple. Il est absurde d'igno-

rer ce phénomène au niveau national.

■ **Reste qu'une Suisse vieillissante qui refuse de rehausser l'âge de la retraite a besoin d'immigrés pour financer l'AVS, non?**

Cet argument ne justifie pas la libre circulation des personnes. Si certains profils sont en effet nécessaires à l'économie et au financement des retraites, mieux vaut une immigration plus ciblée. Pour cela, il faut lui donner un prix. Un bon hôtel accueille très bien ses clients, mais ne fonctionne pas gratuitement. Pour rester attractif, un pays devrait suivre la même logique: faire en sorte que les nouveaux arrivants profitent à la collectivité d'accueil, tout en les traitant correctement. Je serais d'ailleurs favorable à ce qu'on leur octroie rapidement le droit d'initiative et de référendum, sans droit de vote. Ils se sentiraient plus intégrés.

■ **Comment mettre en place un tel système de prix?**

Pas forcément via un droit d'entrée, mais un mécanisme internalisant les coûts pour les infrastructures, le logement, l'environnement... Une forme de taxe de séjour, en quelque sorte. Aujourd'hui, ces charges sont largement supportées par la collectivité. Un prix proche de zéro pour le nouvel arrivant crée des effets de saturation. Et plus la Suisse est bien gérée, plus elle attire, ce qui décourage les citoyens de soutenir de bonnes politiques, toute amélioration appelant une nouvelle vague migratoire.

■ **Vous affirmez au début de cet entretien que la vitesse de l'immigration est un problème. Avec moins**

Reiner Eichenberger en six dates clés

1961 Naissance à Zurich

1984 Assistant à l'Institut de recherche économique empirique de l'Université de Zurich auprès de Bruno S. Frey et Peter Zweifel

1991 Doctorat en sciences économiques de l'Université de Zurich

1998 Professeur de politique économique et financière à l'Université de Fribourg

1998 Cofondateur et directeur de recherche au Center for Research in Economics, Management and the Arts (Crema)

2015 Figure depuis cette année-là parmi les économistes les plus influents de Suisse dans le classement de la NZZ et de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

d’immigration, «gratuite» ou non, le problème demeure: la Suisse, qui ne fait pas suffisamment d’enfants pour renouveler ses générations, est condamnée au vieillissement... C’est un problème à court terme. Quand la vague de seniors sera passée, ce sont les enfants peu nombreux qui arriveront à la retraite, et le système fonctionnera. On peut résoudre le problème à court terme en exploitant mieux le potentiel indigène. Par exemple en incitant davantage le troisième âge à travailler plus longtemps. Le problème, aujourd’hui, est souvent fiscal: pour un salarié âgé, reprendre une activité devient peu intéressant à cause de la progressivité de l’impôt. On pourrait alléger fortement l’imposition du revenu du travail après 67 ans. Cela rendrait l’emploi plus attractif pour les seniors et l’investissement dans ces salariés plus intéressant pour les entreprises.

■ **Un libéral – vous vous décrivez comme tel – ne devrait-il pas défendre le libre déplacement des individus?**
Le libéralisme défend la propriété privée et le libre marché. En aucun cas il ne promeut l’accès gratuit de tous à tout. La libre circulation des personnes entre différents pays est une idée récente – et circonscrite à l’Europe – selon laquelle l’accès au fruit du travail d’un pays donné, c’est-à-dire d’individus, devrait être gratuit. Une idée communiste! Aucun libéral ne devrait défendre la libre circulation des personnes entre des pays aux niveaux de prospérité très différents. Idéalement, chaque Etat devrait déterminer le prix d’entrée sur son territoire, en fonction de la durée du séjour et pourquoi pas d’autres considérations, telles que le degré de qualification ou la proximité culturelle. En résulterait une concurrence des modèles qui ferait baisser les prix et les rapprocherait de la vérité des coûts.

■ **L’initiative de l’UDC ne demande pas l’instauration d’un tel modèle...**
Ce texte a justement le mérite de poser une question clé – celle de la soutenabilité d’une croissance démographique rapide dans un petit pays aux ressources limitées – en laissant les options ouvertes. L’initiative de 2014, elle, prévoyait explicitement un retour aux contingents. Je préfère mon idée de taxe de séjour, qui applique la théorie libérale à la gestion de l’immigration. Au fond, la Suisse pourrait «vendre» des contingents. Et pourquoi pas redistribuer une partie des recettes à l’UE, afin qu’elle se rende compte de l’utilité de ce système et revoie sa propre politique.■

ENTREPRISES SUISSES

La Comco face aux enjeux de l’intelligence artificielle

CONCURRENCE. L’IA rend le travail plus efficace et accélère l’innovation, mais entraîne aussi des risques, notamment en matière de fixation des prix, a averti mardi la Commission de la concurrence en présentant son rapport annuel.

La protection efficace de la concurrence exige l’observation continue des développements dans le domaine de l’intelligence artificielle (IA), a indiqué mardi la Commission de la concurrence (Comco) en présentant son rapport annuel 2025. Elle dit se montrer prudente et prévoyante, et échange avec ses homologues étrangers qui sont confrontés aux mêmes défis. Une intervention trop rapide de la Comco pourrait porter atteinte aux potentiels d’innovation, utiles pour renfor-

cer la concurrence. Mais une action trop tardive pourrait consolider des structures cartellaires.

Efficacité et productivité
Parmi les points positifs, la Comco relève que l’IA générative permet de produire de nouveaux contenus, comme des textes ou des images, plutôt que de ne reproduire que ce qui existe. Elle peut se substituer aux travaux de routine et créer des offres inédites. Elle permet ainsi des réductions de coûts, des gains d’efficacité et une

productivité accrue. Des entreprises de moindre taille peuvent donc accéder au marché. Les consommateurs aussi peuvent bénéficier de l’IA, car elle accroît le choix de prestataires et d’offres. La Comco elle-même souhaite recourir à l’IA, notamment pour mieux comprendre les éventuels problèmes relevant du droit des cartels.

Danger de concentration
Du côté des aspects négatifs, l’IA amène un danger de concentration. La concur-

rence en matière de création de modèles de base, tels que ChatGPT, Gemini ou Claude, est aujourd’hui encore ouverte et dynamique, note la Comco. Toutefois, ce processus demande des connaissances spécialisées et une forte puissance de calcul, ce qui favorise les grandes entreprises du numérique déjà établies par rapport aux nouveaux acteurs du marché. Par ailleurs, si les algorithmes peuvent permettre de fixer les prix plus efficacement et de mettre en œuvre des modèles tarifaires

novateurs, la Comco souligne également un risque en la matière. La fixation algorithmique des prix pourrait aligner ces derniers, ce qui affaiblirait la concurrence. Les algorithmes apprennent de façon autonome, donc ils pourraient adapter eux-mêmes leurs prix, de sorte que ceux-ci finissent supérieurs à ceux attendus en situation de concurrence. La Comco ne saurait encore dire si ce risque existe en réalité, mais elle entend intervenir si des indices en ce sens apparaissent. (awp)

Sept enquêtes clôturées en 2025

En 2025, la Comco et son Secrétariat ont travaillé sur 18 enquêtes, 8 enquêtes préalables, 43 observations de marché et 34 concentrations. Ils ont également rédigé des prises de position dans près de 350 consultations des offices et procédures de consultation, comme l’a indiqué mardi l’autorité devant les médias. Les huit grandes procédures clôturées par le régulateur – sept enquêtes et un unique examen approfondi d’une concentration – ont concerné les services de billetterie, la mise en réseau d’entreprises via le haut débit, la branche du voyage, le secteur du bâtiment, le commerce de détail, les commissions sur l’utilisation des cartes, la branche automobile et le domaine de la santé. Cinq concernent des ententes sur les prix et trois concernent l’abus de position dominante ou d’un pouvoir de marché relatif. Cinq enquêtes ont débouché sur des sanctions.

Douze jugements
De leur côté, les tribunaux, qui examinent en détail les décisions de la Comco, ont rendu 12 jugements. Cinq l’ont été par le Tribunal administratif fédéral et deux par le Tribunal fédéral. Quatre concernent des ententes sur les prix, trois visent l’abus de position dominante et un porte sur une concentration. Deux ont pour objet la pratique de publication des décisions de la Comco. En outre, le gendarme de la concurrence a interdit et sanctionné trois comportements, approuvé la concentration entre Hotelplan et Dertour, opéré deux classements et terminé une procédure par un accord amiable sans infliger de sanction. (‘AGEFI)

Publicité



Une entière satisfaction naît d’une profonde confiance.

Ce qui nous tient à cœur.

Private Banking

 Zürcher Kantonalbank